

Montréal, le 29 mars 2019

OBJET: LETTRE D'APPUIS

Le conseil d'administration a résolu d'appuyer la campagne du CUTE et de vous faire parvenir la présente.

Considérant que les stages non rémunérés, avant, pendant, après les études, ne font qu'augmenter dans les différents milieux et servent de plus en plus à remplacer des emplois rémunérés, parfois syndiqués ;

Considérant que les stagiaires non rémunéré.es sont majoritairement dans des domaines traditionnellement féminins ou ayant une fort présence de personnes racisées et immigrantes;

Considérant que les personnes effectuant des stages non rémunérés ne sont pas protégées par la Loi sur les normes du travail;

Considérant que les stagiaires du Québec luttent présentement pour l'obtention du statut de travailleurs-euses afin d'être rémunéré.es et avoir des conditions de travail justes;

Considérant que la campagne pour la rémunération de tous les stages s'inscrit dans la campagne pour un réinvestissement public et massif dans la santé, l'éducation et les services sociaux;

Qu'Infologis prenne position en faveur de la rémunération de tous les stages, et ce, à tous les niveaux d'études;

Qu'Infologis s'engage à respecter la grève des stagiaires en invitant ses membres à ne pas employer de stagiaires en grève pendant cette période.

Jean-Christophe Bureau, pour Infologis



2532, Des Ormeaux, Montréal (Québec) H1L 4X5 – Téléphone : 514 354-7373 • Télécopieur : 514 354-3465 Courriel : info@infologis.ca